



Photo Willy Guerin / © Association Télépilotes Val de Cher

L'ECHO DE SAINT-GEORGES

L'actualité est anxiogène. L'économie est moribonde. La paix, celle pour laquelle nombre de nos parents se sont battus au péril de leur vie, est fragile.

À notre échelle, votre municipalité continue de mettre en œuvre des actions pour maintenir le dynamisme de notre commune et conserver une part d'optimisme. En 2020, nous vous avons présenté un programme. En 2025, les intentions ont été pour la plupart réalisées : résidence seniors, école de musique, halle couverte, opérations de voirie, zone d'activités économiques...

Nous restons donc concentrés sur ce qui fait votre quotidien et profitons des beaux jours pour vous proposer un programme d'animations musicales et théâtrales divertissantes... pour oublier un instant cette actualité qui bouleverse inévitablement nos certitudes et nos habitudes.

École de musique et Dojo

Ce qui forge l'actualité de notre commune, c'est bien évidemment la construction de l'école de musique municipale et du dojo communautaire. Ce projet, qui concilie Culture et Sport, est porté directement par la commune en lien avec notre Communauté de Communes Val-de-Cher-Controis.

En 2020, nous avons souhaité développer l'offre culturelle en proposant un équipement de qualité pour le plus grand nombre. Cette école de musique fait écho à cette ambition et va répondre aux besoins légitimes de l'association « Les Ateliers de Musique ». Il fallait bien accueillir ses 300 adhérents, dans des conditions de sécurité, d'accessibilité et de confort acoustique qui soient enfin aux normes ! L'école de musique offrira 6 classes de cours, un bureau, des locaux de stockage et un auditorium de 200 m² qui garantira la tenue de petits concerts, de petites représentations théâtrales voire d'expositions d'œuvres diverses.

Dans ce même bâtiment sera aussi construit le dojo communautaire, compétence de la Communauté de Communes. Le dojo, qui partagera avec l'école de musique l'accueil et la buvette,

les sanitaires et tous les espaces extérieurs, proposera des vestiaires avec douches, des gradins pouvant accueillir près de 150 personnes et surtout, l'essentiel, deux superbes surfaces de combat (tatamis). Le « Judo-Club St-Georges Val-de-Cher » pourra mieux s'exprimer et se développer, en garantissant des moments de compétitions structurés, et un confort d'exercice pour les utilisateurs du quotidien.

Ce nouvel équipement Culturel et Sportif complète un parc municipal déjà riche en propositions, contribuant ainsi au dynamisme et à l'attractivité de Saint-Georges-sur-Cher !



/ Agenda

21/06 Fête de la musique

11-12/07 Concerts orchestraux

18/07 Jour de Cher
et feu d'artifice

24/08 Spectacle théâtral
Coriace Compagnie

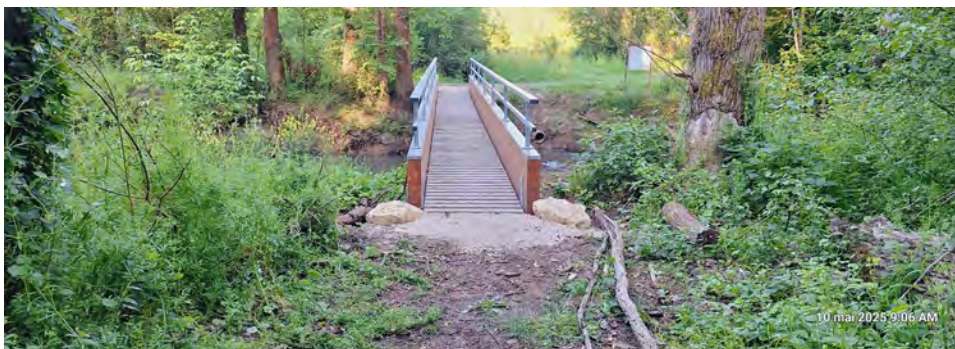
Pour connaître les autres manifestations organisées par la commune ou les associations, consultez la rubrique Agenda du site internet communal : www.saintgeorgessurcher.com

Le Sentier Nature des Méandres du Rio de Bray

En mai 2023, le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) lançait l'objectif de réaliser en France 1000 km de sentiers Nature pour restaurer et préserver les patrimoines naturels et paysagers. Nous nous sommes saisis de cette opportunité et du financement possible à hauteur de 80 % des projets pour réaliser un sentier Nature (interdit aux véhicules à moteur) d'environ 4 km. Le départ est situé à l'ancien camping sur le chemin des Sapins de Bray. Empruntant le chemin de la Varenne de Bray, l'itinéraire va jusqu'au chemin des Terres Noires puis un nouveau sentier Nature de 500 m créé sur une parcelle appartenant à la commune.

Les observations du CDPNE (Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement) et la validation de ce projet par les services de la Préfecture dont l'OFB (Office Français de la Biodiversité) ont été pris en compte et nous ont conduits à respecter un calendrier précis pour réaliser les travaux en préservant la faune et la flore endémiques.

Un ensemble de panneaux avec un fléchage et des pupitres donnent des informations et les consignes de respect des lieux. Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre a référencé ce circuit. Nous remercions le Conseil Départemental et la Communauté de Communes pour les subventions dont nous avons bénéficié.



Nouvel atout touristique du Val-de-Cher-Controis, la véloroute Cœur de France à vélo est officiellement en service depuis le 24 mai. Reliant Tours à Bourges, la V46 emprunte le Val-de-Cher-Controis sur 50 km d'itinéraires sécurisés le long du Cher, entre Chissay-en-Touraine et Selles-sur-Cher. Pour l'emprunter, il vous suffit de traverser le pont sur le Cher ou bien d'emprunter le bac le Résistance !

L'ÉTÉ ENTRE EN SCÈNE :

PLACE À LA MUSIQUE

Samedi 21 juin

Fête de la Musique sous la Halle couverte

Forts du succès de l'édition 2024, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Georges et les Ateliers de Musique s'unissent à nouveau pour organiser la Fête de la Musique samedi 21 juin 2025.

Venez faire la fête avec nous sous la Halle ! Et si vous souhaitez vous présenter sur la scène ouverte : contactez au plus vite Fabrice au 06 76 78 20 15.



Les Ateliers de Musique prolongeront la fête samedi 28 juin lors d'un concert qui réunira ses deux ensembles vocaux (la Chorale Monthevoy et Passion'elles) à 20h en l'Eglise de Chissay.





Vendredi 11 juillet à 20 h (Salle des Fêtes) Orchestre Symphonique de la Région Centre-Val-de-Loire. Festival de Musique de Pontlevoy

C'est un honneur pour notre commune d'accueillir le concert de lancement de la quarantième saison du Festival de Musique de Pontlevoy. Pour cette occasion, l'Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire / Tours, l'une des meilleures formations orchestrales françaises de par la qualité de ses mu-

siciens, l'originalité et la diversité de ses programmations et Edgar Moreau, violoncelliste « Soliste instrumental de l'année » aux Victoires de la musique classique 2015, interpréteront un programme comprenant des œuvres de César Franck, Edouard Lalo et Camille Saint-Saëns.

Entrée 25 € - 10 € demandeur d'emploi et personne en situation de handicap – Gratuit jusqu'à 16 ans inclus.
Renseignements et réservations sur <https://www.festivaldepontlevoy.com> ou 02 54 71 60 77.

Samedi 12 juillet à 17h30 (Salle des Fêtes) Concert gratuit de l'orchestre A Vent'Age



Photo A Vent'Age © Jérôme Szpyrka

L'orchestre d'harmonie A Vent'Age est composé de plus de 50 musiciens seniors de très bons niveaux qui se regroupent et sillonnent la France à l'occasion de sessions musicales trimestrielles. Un orchestre harmonique est composé d'instruments à vent soutenus par des percussions. L'orchestre se donne pour objectif de promouvoir la musique auprès de tous publics grâce à un programme éclectique en interprétant les œuvres de compositeurs reconnus. L'orchestre incarne l'alliance de la rigueur musicale et du plaisir partagé de jouer, sous la baguette dynamique du Chef Christian Gondot.

Ainsi, vous propose-t-il d'écouter des musiques de films, comédies musicales ou jazz avec des œuvres choisies dans un répertoire très varié, allant du classique aux créations contemporaines.

Une occasion unique de découvrir de près un orchestre de grande qualité avec des œuvres entraînantes et une musique puissante... Nos oreilles vont vibrer...

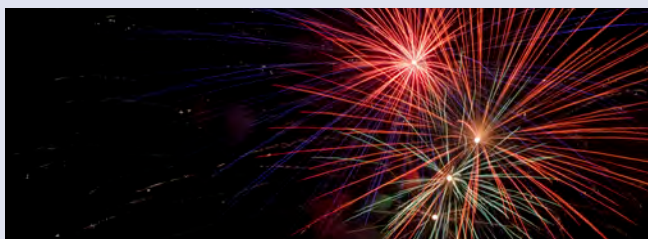
Entrée gratuite.

ET À LA CULTURE

Vendredi 18 juillet 2025 Jour de Cher et feu d'artifice

Vendredi 18 juillet, nous accueillerons à nouveau l'avant-première du festival fluvial Jour de Cher pour sa neuvième édition. Venez faire la fête et encourager le radeau de Saint-Georges qui prendra le départ dès le lendemain matin...

- À partir de 16 h : rando vélo et animations sur la plage de Saint-Georges
- À partir de 18h30 : Verre de l'amitié offert par la commune
- Plats et repas variés proposés par les nombreux stands de restauration rapide
- Animation avec le street band Les Not'en Bull' » des Ateliers de Musique,
- **23 h : feu d'artifice sur le Cher.**



Dimanche 24 Août à 15h30 (sous la Halle) « 20.000 Lieues sous les Mers » par la Coriace Compagnie



La Coriace Compagnie présente « 20.000 Lieues sous les Mers » : pièce de théâtre avec marionnettes tout public.

Génial récit d'anticipation, 20,000 Lieues sous les Mers de Jules Verne, possède un pouvoir de fascination toujours intact. Cette plongée au cœur des fonds marins est aussi un roman philosophique dont la teneur écologique prend une résonance forte aujourd'hui. Par la voix du rebelle capitaine Nemo, Jules Verne dénonce les dangers qu'une certaine soif humaine de profit égoïste et de destruction fait peser sur les ressources marines et la vie terrestre. Depuis 2019, la Coriace propose sur les places de villages des spectacles « tout public, tout terrain ». Préoccupée par la transition écologique, la troupe organise une tournée écologique, en itinérance à vélo.

Spectacle gratuit tout public dès 6 ans (durée : 55 min)

Bienvenue Sabrina



En février dernier, Sabrina Meunier a rejoint l'équipe administrative de la Mairie en remplacement d'Estelle Lelièvre. Elle reprend plus particulièrement les activités d'urbanisme. Sabrina a démarré sa carrière dans la fonction publique en 2009. Après une expérience d'ATSEM à l'école de Thésée, elle a choisi de changer de filière pour devenir Adjoint Administratif et a intégré le SIVOS de Thésée-Bourré. Pendant 6 ans, elle a été en charge de ressources humaines, de la comptabilité et la paie. Ensuite durant 5 ans à la Mairie de Fresnes, elle a pris en charge l'accueil, l'urbanisme et la voirie. Enfin, dernièrement, elle était en charge de l'urbanisme de la ville de Saint-Aignan-sur-Cher, mais aussi des ERP, de la police des publicités, meublés de tourisme, voirie...

Cette expérience variée sera un précieux support pour nos services.

« J'ai choisi de travailler à Saint-Georges pour des raisons de localisation, mais avant tout parce que c'est une commune dynamique. J'ai à cœur d'accompagner et de communiquer avec les administrés sur leurs projets d'urbanisme. Enfin, c'est un plaisir pour moi d'explorer et de travailler sur de nouveaux projets ».

Présente du lundi au vendredi, Sabrina vous réservera le meilleur accueil.

Ligne directe du service urbanisme : 02 54 32 92 73

Bien vivre ensemble à Saint-Georges-sur-Cher : c'est l'affaire de tous !



Avec les beaux jours, on profite davantage de nos jardins.

Quelques rappels s'imposent pour pouvoir continuer à profiter de notre beau cadre de vie :

- Je ne brûle pas mes végétaux (ni à l'air libre, ni même avec un incinérateur de jardin).
- Je respecte les horaires pour passer la tondeuse ou tout autre outil bruyant. Les travaux bruyants sont permis uniquement les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- Je veille à ma sono et au tapage quand mes soirées piscine ou barbecue se prolongent tard dans la nuit.
- Je pense à désherber mon trottoir et élaguer mes arbres quand c'est nécessaire.
- Je respecte les restrictions d'eau quand elles sont mises en place par la Préfecture.



Photo Willy Guerin / © Association Télépilotes Val de Cher